

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 7 février 2012

ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLÔMER.

Le plan triennal d'organisation scolaire a fait ses preuves

Les commissaires ont adopté l'actualisation du plan triennal d'organisation scolaire pour les 3 prochaines années. Principalement, les 5 grandes orientations ont été reconduites presque intégralement soit **Orientation 1** : le maintien de ses écoles primaires urbaines et rurales ainsi que ses écoles secondaires ouvertes; **Orientation 2** : le maintien d'une offre des services éducatifs de qualité et adaptés à chaque milieu avec la collaboration des parents, du personnel et de la communauté; **Orientation 3** : l'annonce d'intention de fermeture d'un groupe de 7 élèves et moins inscrits au préscolaire et enclenchement simultané de la démarche de recherche de solutions avec le milieu; **Orientation 4** : le maintien de l'organisation des classes adaptées à son niveau actuel en fonction des analyses de besoins; **Orientation 5** : le maintien de l'organisation pédagogique de la 1^{re} à la 5^e secondaire à l'école secondaire Natagan.

Depuis son application en février 2009, rappelons les réalisations marquantes de ce plan. Face aux nombres insuffisants d'élèves inscrits au préscolaire, deux démarches de recherche de solutions ont été entreprises avec les milieux des écoles concernées soit Des Coteaux de La Morandière (2010) et Ste-Thérèse de Launay (2011). Dans les deux cas, les milieux se sont mobilisés et des solutions ont été trouvées afin de maintenir le groupe ouvert. Cependant soulignons que dans l'actuel plan triennal d'organisation scolaire, les estimations indiquent encore des situations préoccupantes dans ses mêmes milieux pour les prochaines années. En ce qui concerne les classes adaptées, les actions suivantes ont été concrétisées : la mise à jour de la politique relative à l'organisation des services EHDA, l'ajout d'aide technologique offerte à quelques élèves HDAA et finalement la localisation dans deux écoles primaires d'Amos et une secondaire de groupes adaptés afin d'offrir un environnement plus stable à cette clientèle.

2 100 000 \$ pour un environnement propice à l'apprentissage et sécuritaire

Les commissaires ont été informés que le Ministère a octroyé une enveloppe budgétaire de 2 107 358 \$ pour la réalisation de 12 projets sur 9 de ses 26 bâtiments. Sommairement, la toiture de 4 écoles sera refaite en partie soit pour les écoles Sacré-Cœur (235 000 \$), Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Saint-Marc (130 000 \$), et Youville (75 000 \$) ou totalement dans le cas de l'école Morency de Villemontel (160 000 \$). Des travaux d'imperméabilisation de la fondation et l'installation d'un réseau de drainage seront effectués à l'école secondaire La Calypso (210 000 \$) et au Carrefour du Savoir Harricana (220 000 \$). Le remplacement complet des fenêtres et des portes extérieures de l'école Sainte-Thérèse d'Amos (762 147 \$) est prévu ainsi que le changement de toutes les portes extérieures de l'école secondaire La Calypso (145 000 \$).

ORIENTATION 3 FAVORISER LE RECRUTEMENT LA RÉTENTION, LA FORMATION CONTINUE ET L'ASSIDUITÉ AU TRAVAIL DU PERSONNEL.

L'équipe du Service informatique accueille une nouvelle recrue

À la lumière de la recommandation du comité de sélection, les commissaires ont procédé à l'embauche de M Tony Perron au poste régulier à temps plein de technicien en informatique classe 1. Monsieur Perron se joindra à l'équipe prochainement.

ORIENTATION 4 MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À VALORISER LA FORMATION CONTINUE.

Soyez des Journées de la persévérance scolaire, du 13 au 17 février

Les commissaires ont reçu le ruban de la persévérance scolaire afin de le porter fièrement à titre d'encouragement pour les jeunes. Les parents, les intervenants et les employeurs sont invités à encourager chaque jeune, chaque jour!

Prochain rendez-vous au Centre de formation Harricana le mardi 21 février 2012 à compter de 19 h 30.